

Bulletin d'information

Regards

sur Anjou

Volume 37, numéro 1 — Février 2010



M. Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville

**Commission permanente
du conseil d'agglomération :**

*Président de la Commission sur les
grands équipements et les
activités d'intérêt d'agglomération*

**Communauté métropolitaine
de Montréal (CMM) :**

*Membre du conseil
Membre du comité exécutif*

Nominations

À la suite de la dernière élection municipale, des élus de l'arrondissement d'Anjou se sont vu assigner diverses tâches au sein du conseil d'agglomération et de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que de commissions permanentes du conseil d'agglomération et du conseil municipal de la Ville de Montréal.



M^{me} Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

**Commission
permanente
du conseil
d'agglomération :**

*Membre de la Commission
sur les finances et
l'administration
(Lors d'une assemblée du
conseil d'agglomération,
M^{me} Hénault a été
nommée membre de la
Commission ad hoc sur
le budget dont le mandat
se terminera au plus tard
à la fin février 2010.)*



M^{me} Michelle Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre

**Commission
permanente du
conseil municipal de
la Ville de Montréal :**

*Membre de la Commission
sur les services aux
citoyens*

Le conseil d'agglomération

À l'égard des **services communs à l'ensemble des citoyens de l'île**, le conseil d'agglomération a le pouvoir d'adopter tout règlement, d'autoriser toute dépense et d'imposer toute taxe sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. Ses compétences portent notamment sur : les services de sécurité; le logement social; le plan de gestion des matières résiduelles et le transport collectif des personnes.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

La CMM est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe les **villes de l'île de Montréal et celles de la couronne Nord et de la couronne Sud**. Elle exerce des compétences concernant, entre autres : l'aménagement du territoire; le développement économique; le logement social; ainsi que la protection et la mise en valeur des espaces bleus et verts.

Les Commissions permanentes

Les Commissions permanentes sont des instances de consultation publique qui ont pour mission d'éclairer la prise de décision des élus municipaux et de favoriser la participation des citoyens aux débats d'intérêt public.

Message de Luis Miranda
Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

PROFITEZ DES PLAISIRS DE L'HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

En cette période hivernale, permettez-moi d'abord de vous parler de déneigement. Comme vous pouvez le constater, les personnes qui œuvrent au déneigement ne ménagent pas leurs efforts pour nettoyer nos rues et nos trottoirs dans les meilleurs délais. Toutefois, en ce domaine, je sollicite encore une fois votre collaboration pour nous permettre de vous donner des services adéquats et maintenir notre qualité de vie. Pour que ces espaces publics soient sécuritaires en tout temps, chacun doit respecter à la lettre les règles sur le déneigement.

Ainsi, une faible précipitation de neige (moins de 5 cm) ne devrait pas se traduire par une accumulation de neige dans nos rues. De la même façon, il est interdit de pousser de la neige et de la glace provenant des propriétés privées sur la voie publique après les opérations de déneigement. Retrouver des accumulations de neige après les opérations de déneigement engendre des coûts supplémentaires puisque nos équipes doivent revenir les enlever. Sachez que ces écarts ne seront donc plus tolérés. Si vous voulez contribuer à l'efficacité des opérations de déneigement de votre quartier, n'hésitez pas à prendre connaissance des quelques règles élémentaires présentées dans ce bulletin. Je compte sur vous!

Par ailleurs, au début du mois de décembre, l'arrondissement a fait l'acquisition d'une surfaceuse, un véhicule qui refait et lisse la glace d'une patinoire. Ce nouvel équipement, combiné aux basses températures, nous a permis de rendre accessibles aux citoyens toutes les patinoires d'Anjou dès le 19 décembre. Pendant la première semaine du temps des fêtes, ce sont plus de 6000 patineurs qui ont pris d'assaut avec joie nos patinoires.

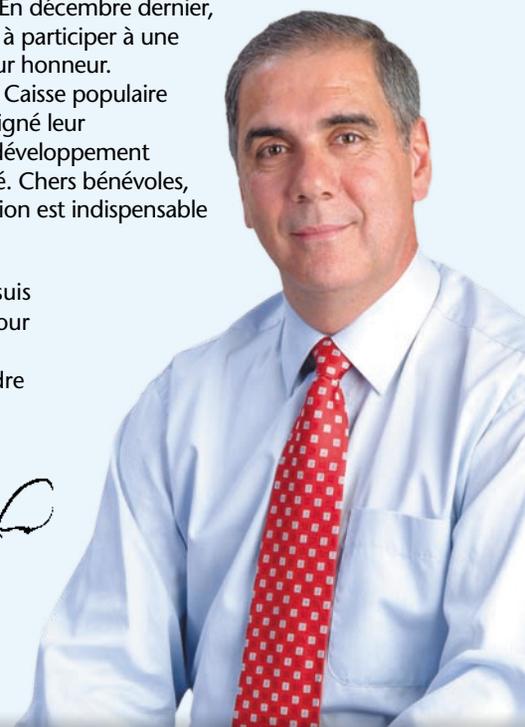
Je profite de l'occasion pour remercier tous les employés de l'arrondissement de leur diligence et du travail réalisé, et ce, quel que soit le service dans lequel ils œuvrent jour après jour pour offrir à la population des services de qualité. C'est grâce à leur dévouement que notre arrondissement est un milieu où il fait bon vivre.

Faisant suite à l'élection générale, des élus de l'arrondissement ont été nommés au sein du conseil d'agglomération et de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi qu'à diverses Commissions permanentes. La présence de nos élus à ces instances permet toujours de mieux représenter les Angevins et de parler d'une voix forte.

En terminant, je tiens à saluer tous les bénévoles qui œuvrent à Anjou. En décembre dernier, ils étaient plus de 600 à participer à une soirée organisée en leur honneur. L'arrondissement et la Caisse populaire d'Anjou ont alors souligné leur engagement dans le développement de notre communauté. Chers bénévoles, merci! Votre contribution est indispensable et très appréciée.

N'oubliez pas que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le
514 493-8010.

Luis Miranda



Nomination du **maire** suppléant d'arrondissement



M^{me} Andrée Hénault

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 15 décembre 2009, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, a été désignée maire suppléant d'arrondissement pour les mois de janvier, février, mars et avril 2010.

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement auront lieu **les mardis 2 février et 2 mars à 19 h**. Elles se tiendront comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.
Tous les citoyens y sont les bienvenus.

Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen, situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, sera ouvert les **samedis 13 et 27 février** prochains **entre 9 h et midi**. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, l'un de vos élus pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, les demandes ou les commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue !



Samedi 13 février

Michelle Zammit

Conseillère d'arrondissement
District Centre



Samedi 27 février

Gilles Beaudry

Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Bonne Saint-Valentin



Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent à toute la population une très belle journée de Saint-Valentin.

DU 1^{er} AU 5 MARS UNE FOULE D'ACTIVITÉS POUR LE CONGÉ SCOLAIRE

Véritable tradition chez nous, la semaine de relâche scolaire est une fête pour les écoliers et les étudiants. Nos jeunes profiteront de nombreuses activités la première semaine de mars.

Bains libres

La piscine de l'École secondaire d'Anjou sera accessible **gratuitement du 1^{er} au 5 mars inclusivement, de 13 h à 16 h**, à tous les résidents munis de leur carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte (bonnet de bain et douche avant la baignade obligatoires, apportez votre cadenas). Aucune inscription requise.

Coût : gratuit avec carte de citoyen.
Sans carte - adultes : 2,50 \$ • moins de 18 ans : 1 \$

Renseignements : **514 493-8223**.

Patinage libre à l'aréna Chaumont

L'aréna Chaumont sera accessible **gratuitement du 1^{er} au 5 mars inclusivement, de 14 h à 16 h**, à tous les résidents sur présentation de la carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte. Aucune inscription préalable.

Coût : gratuit avec carte de citoyen.
Sans carte - adultes : 2,50 \$ • moins de 18 ans : 1 \$

Renseignements : **514 493-8256**.

Patinoires extérieures et anneaux de patinage

Du 1^{er} au 5 mars inclusivement, tous les jours, de 12 h à 22 h, si la température le permet.

Lieux :

Parc des Roseraies (patinoire)
7070, avenue de la Nantaise • 514 493-8226

Parc Lucie-Bruneau (patinoire et anneau)
7051, avenue de l'Alsace • 514 493-8224

Parc Roger-Rousseau (patinoire)
7501, avenue Rondeau • 514 493-8244

Parc Spalding-Dalkeith (patinoire)
7901, avenue Spalding • 514 493-8243

Parc Talcy (patinoire et anneau)
8151, avenue Talcy • 514 493-8231

Coût : gratuit

Des pavillons chauffés sont aménagés dans tous les sites et une surveillance des lieux est assurée durant les heures d'ouverture.

Renseignements : **514 493-8200**.

Concerts jeune public

Rythmo-Synchro



Pour les 7 à 12 ans,
le lundi 1^{er} mars, à 10 h 30

Les jeunes participeront à un fabuleux voyage à travers le monde au rythme des percussions.

L'Afrique où les instruments résonnent et les musiques

se répondent les mettra tout de suite dans l'ambiance.

Puis jailliront la musique brésilienne et le hip-hop. Ce concert percutant les fera frémir sur leurs chaises!

Coucou musique



Pour les 3 à 6 ans,
le mercredi 3 mars, à 10 h 30

Julie Sa Muse adore les chants d'oiseaux de toutes sortes. Le général Uniforme veut faire voter une loi qui oblige tous les oiseaux à chanter un seul et même chant.

Julie organise donc un concert où se succéderont percussions, voix et personnages afin de sensibiliser les gens aux richesses de la diversité.

Ces deux concerts seront présentés à l'agora de l'École secondaire d'Anjou, située au 8205, rue Fonteneau.

Billets : 3 \$ l'unité, en vente à la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt, et à la succursale du Haut-Anjou, sise au 7070, rue Jarry Est. À noter que des billets seront disponibles à l'entrée si le spectacle n'est pas présenté à guichets fermés.

Renseignements : **514 493-8200** (jour);
billetterie : **514 493-8266** (jour, soir et fin de semaine).

Projections de films

Tous les **après-midi**, du 1^{er} au 5 mars, des films pour enfants seront projetés à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt, de **13 h 30 à 16 h 30**. N'hésitez pas à venir consulter la programmation qui sera affichée à la bibliothèque et à l'entrée de la salle d'animation.

Renseignements : **514 493-8260**.

Protégeons l'air ambiant

La combustion du bois dégage une fumée qui comprend de nombreuses substances toxiques, notamment des particules fines qui irritent les voies respiratoires en pénétrant profondément dans les poumons. Si vous disposez d'un appareil de chauffage au bois, vous pouvez limiter son impact sur votre santé et celle de vos proches, et sur l'environnement en :

- réduisant l'utilisation que vous en faites;
- utilisant toujours du bois sec et propre, idéalement du bois dur;

- ne brûlant ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité;
- utilisant une autre source de chauffage en période de smog;
- remplaçant un appareil désuet par un modèle à gaz ou à granules.

Sachez qu'un règlement relatif aux appareils à combustibles solides est en vigueur à Montréal. Pour le connaître, consultez le site Internet suivant : ville.montreal.qc.ca/chauffageaibois.





Offres d'emploi

Souhaitez-vous travailler cet été ?

Inscription

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal, soit ville.montreal.qc.ca, dans les bureaux Accès Montréal et dans les bureaux d'arrondissement. Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée des documents attestant que vous remplissez les conditions d'admissibilité (y compris une preuve de fréquentation scolaire lorsque le statut étudiant est requis). Ne pas fournir d'originaux, car ils ne seront pas retournés.

Faire parvenir votre demande dûment remplie à :

Madame Danyelle Barrette

Par télécopieur: 514 493-8009

Par la poste: Ville de Montréal
Arrondissement d'Anjou
Ressources humaines
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9

Date limite d'inscription: le 26 février 2010

La Ville de Montréal souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

Note pour les emplois à statut étudiant

Pour voir sa candidature retenue, le candidat doit suivre à temps plein une formation reconnue par le ministère de l'Éducation (joindre une preuve de fréquentation scolaire — Hiver 2010) et fournir une preuve de retour aux études en septembre 2010, dès sa réception. L'arrondissement donne priorité aux candidats ayant déjà été embauchés au cours des années précédentes et bénéficiant d'une évaluation favorable de leur travail.

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Emplois à statut auxiliaire

Animateur en activités ludiques

Numéro : 79-06-001

Sommaire de l'emploi :

Participe à la réalisation d'activités variées à l'intérieur du programme identifié par Anjou (camps de jour et service de garde). Participe activement aux réunions hebdomadaires ou spéciales de son secteur et fait rapport à son responsable de ses activités. Voit au bon fonctionnement des activités du service de garde.

Exigences :

- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente serait souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison :

- Pour les nouveaux employés : les 14, 21 et 30 avril 2010
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés) : les 1^{er}, 14 et 15 mai et 6 juin 2010

Durée de l'emploi :

- Entre le 6 juin et le 13 août 2010 (9 semaines de 20 à 40 heures, selon le nombre d'enfants présents chaque jour au camp)

Postes disponibles : 73

Animateur en activités ludiques – Pour enfant handicapé

Numéro : 79-06-002

Sommaire de l'emploi :

Fait de la sensibilisation auprès du groupe face aux différences de l'enfant qu'il accompagne. Veille à l'intégration du jeune au sein du groupe. Adapte les jeux à la clientèle.

Exigences :

- Détenir une formation pertinente à l'emploi
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison :

- Pour les nouveaux employés : les 14, 21 et 30 avril 2010
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés) : les 1^{er}, 14 et 15 mai et 6 juin 2010

Durée de l'emploi :

- Entre le 6 juin et le 13 août 2010 (9 semaines de 15 à 40 heures, selon la présence de l'enfant handicapé dont il a la responsabilité durant le camp)

Postes disponibles : 17

Animateur culturel

Numéro : 79-06-003

Sommaire de l'emploi :

Assure la réalisation d'activités comme le cinéma et la danse en plein air. Voit à faire respecter les règlements et participe aux réunions de son secteur.

Exigences :

- Être disponible en soirée et la fin de semaine pour les activités de cinéma, de danse en plein air et d'événements spéciaux
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Détenir un permis de conduire (classe 5)
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente en audiovisuel serait un atout
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 14 juin au 30 septembre 2010

Postes disponibles : 2

Instructeur de tennis

Numéro : 79-06-004

Sommaire de l'emploi :

- Diffuse l'enseignement des diverses techniques de tennis selon le niveau d'apprentissage du groupe d'élèves
- Prépare les cours et leur présentation
- Est responsable du matériel nécessaire au bon déroulement des cours
- Participe aux réunions de son secteur d'activité
- Fait rapport à son supérieur de tout problème, plainte, défectuosité, et produit un rapport de fin de saison avec statistiques
- Anime des activités spéciales, comme tournois et ligues.

Exigences :

- Détenir des qualifications reconnues, niveau 1 (Fédération de tennis)
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Une expérience pertinente serait souhaitable
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 3 mai au 6 septembre 2010

Postes disponibles : 2 pour le jour (juillet et août) et 1 pour le soir

Responsable – Terrains et arbitres

Numéro : 79-06-005

Sommaire de l'emploi :

Coordonne le travail des arbitres et marqueurs au baseball mineur. Élabore les horaires de travail de ceux-ci, en assure le contrôle, compile et vérifie les feuilles de présence du personnel, le tout dans le respect du budget prévu. Travaille en étroite collaboration avec l'association de baseball mineur d'Anjou. S'assure de la qualité des services et voit à ce que les installations sportives dans les différents parcs soient sécuritaires. Participe à la préparation des activités de brocante et en coordonne le déroulement.

Exigences :

- Avoir de l'expérience en organisation et en gestion de personnel
- Avoir le souci du service à la clientèle
- Être disponible de jour, de soir et la fin de semaine
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 8 mars au 19 septembre 2010

Poste disponible : 1

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Emplois à statut étudiant

Commis étudiant – Accueil et information

Numéro : 79-06-006

Sommaire de l'emploi :

Assure la liaison entre les différents secteurs d'activité. Rédige, synthétise ou saisit des rapports divers. Accueille les visiteurs, les dirige et les informe. Effectue tout autre travail connexe que lui soumet son supérieur.

Exigences :

- Être étudiant en communication de niveau collégial à temps plein
- Connaître les logiciels Word, Excel et les appareils de bureau (photocopieur, télécopieur, etc.)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

Durée de l'emploi :

- Du 25 mai au 27 août 2010

Poste disponible : 1

Total assuré : 416 heures

Commis étudiant – Aide-préposé au dépôt

Numéro : 79-06-008

Sommaire de l'emploi :

Effectue le traitement des requêtes et en assure le suivi. Effectue le rangement de l'équipement et du matériel. Assure la livraison et la récupération des équipements requis. Assiste le préposé dans le fonctionnement du dépôt.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Détenir un permis de conduire (classe 5)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une expérience de travail pertinente serait un atout

Durée de l'emploi :

- Du 10 mai au 12 septembre 2010

Poste disponible : 1

Commis étudiant – Lecture des rayons

Numéro : 79-06-009

Sommaire de l'emploi :

Effectue le rangement des rayons dans diverses sections de la bibliothèque, selon les systèmes de classement utilisés. Déplace certaines rangées de volumes en tenant compte des cotes de classification. Nettoie les tablettes et les identifie, s'il y a lieu.

Exigences :

- Être étudiant de niveau secondaire ou collégial à temps plein
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir une personnalité sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 28 juin au 20 août 2010

Poste disponible : 1

Journalier étudiant – Gardien de parc

Numéro : 79-06-010

Sommaire de l'emploi :

Voit à l'entretien des terrains extérieurs (nivelage des terrains, nettoyage des aires de jeux et des terrains, préparation des terrains d'après les horaires de matchs sportifs, etc.). Est responsable de la distribution de l'équipement aux joueurs et du remisage après utilisation, en assure le contrôle. Tient l'intérieur du chalet impeccable sur le plan de la propreté et du rangement. Fait respecter les règlements en interdisant les bicyclettes, les chiens, les boissons et la drogue.

Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau secondaire V ou collégial
- Être étudiant en techniques policières serait un atout
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)

Durée de l'emploi :

- Du 24 avril au 11 octobre 2010 ou selon les besoins

Postes disponibles : 18



AFFAIRES PUBLIQUES ET GREFFE

Emplois à statut étudiant

Commis étudiant – Accueil

Numéro : 79-04-001

Sommaire de l'emploi :

Accueille les citoyens et traite les diverses requêtes. Procède à l'encaissement des revenus (taxes, contravention, etc.). Accomplit diverses tâches liées au courrier et au secrétariat.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Posséder une bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Faire preuve d'un grand intérêt pour l'accueil et le service à la clientèle

Durée de l'emploi :

- Du 1^{er} juin au 28 août 2010 (13 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Archives

Numéro : 79-04-002

Sommaire de l'emploi :

Effectue des tâches liées au traitement des dossiers et à l'organisation des documents d'archives. Collabore aux tâches de secrétariat.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Posséder des connaissances dans les domaines des sciences de l'information, de la gestion documentaire et des archives
- Posséder une bonne connaissance du français écrit, de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Avoir la capacité de transporter des boîtes d'archives

Durée de l'emploi :

- Du 1^{er} juin au 28 août 2010 (13 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)



TRAVAUX PUBLICS ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Emplois à statut étudiant

Commis étudiant – Administration

Numéro : 79-05-001

Sommaire de l'emploi :

Accueille les personnes se présentant à la Division des travaux publics. Accomplit diverses tâches de secrétariat.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Être étudiant à temps plein
- Posséder une bonne connaissance des applications Windows

Durée de l'emploi :

- Entre le 1^{er} juin et le 21 août 2010 (12 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Journalier étudiant – Embellissement

Numéro : 79-05-004

Sommaire de l'emploi :

Assure la réalisation des travaux d'embellissement (préparation, plantation, arrosage, entretien général) des lieux publics.

Exigences :

- Être étudiant à temps plein
- Avoir un intérêt pour le travail de jardinage et d'aménagement

Durée de l'emploi :

- Entre le 14 avril et le 28 août 2010 (12 semaines)

Postes disponibles : 6

(36 heures par semaine)

Commis étudiant – Contrôle d'occupation

Numéro : 79-07-001

Sommaire de l'emploi :

Visite les locaux commerciaux et industriels afin d'en faire l'inventaire. Met à jour ces informations dans la base de données.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Être étudiant à temps plein
- Connaître les applications Windows
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public

Durée de l'emploi :

- Entre le 3 mai et le 4 septembre 2010 (13 semaines)

Postes disponibles : 2

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Dessinateur – génie

Numéro : 79-07-002

Sommaire de l'emploi :

Réalise des dessins par ordinateur. Effectue la mise à jour de divers plans de l'arrondissement. Voit à l'émission de certains permis (utilisation de bornes d'incendie, raccords d'égout, etc.).

Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau collégial (dans le domaine du génie ou de l'architecture constitue un atout)
- Maîtriser les applications Windows et Autocad 2007
- Maîtriser les logiciels de géomatique constitue un atout
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public
- Détenir un permis de conduire (classe 5)

Durée de l'emploi :

- Entre le 3 mai et le 4 septembre 2010 (13 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Recrutement d'arbitres et de marqueurs au baseball

Nous sommes présentement à la recherche de jeunes de 15 ans et plus qui aimeraient travailler en soirée sur semaine et la fin de semaine, de mai au début du mois de septembre.

Si tu as une personnalité dynamique et sérieuse et qu'un poste d'arbitre ou de marqueur au baseball t'intéresse, appelle la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au **514 493-8213**.



Le BSDQ investit à Anjou

Le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ), actuellement locataire sur le boulevard Louis-H.-La Fontaine, investit dans le parc d'affaires d'Anjou. En effet, le BSDQ a fait l'acquisition d'un immeuble existant au 7750, rue Bombardier dans lequel des travaux majeurs, représentant un investissement de 1,6 M\$ (qui s'ajoute au coût d'acquisition), sont en cours pour doter le bâtiment d'un deuxième étage. Une fois achevé, l'édifice abritera son siège social et son centre d'appel. Le BSDQ devrait déménager dans ses nouveaux locaux vers la fin du mois de mai. Près d'une quarantaine de personnes y travailleront en permanence.

Le directeur général du BSDQ, M. Guy Turcotte, souligne que le choix de cette acquisition relève de plusieurs facteurs.

« L'emplacement stratégique d'Anjou lié aux grands axes routiers en est le premier élément. La proximité de ces nouveaux locaux pour favoriser la rétention du personnel constitue le deuxième atout. Et, enfin, le soutien offert par l'arrondissement est l'un des éléments clés, et non le moindre. Par exemple, l'arrondissement a informé le BSDQ de la possibilité d'obtenir une aide financière de la Ville de Montréal dans le cadre de son *Programme Réussir@Montréal-Industrie*. Cette subvention nous sera versée durant cinq ans. »

Mentionnons que le Bureau des soumissions déposées du Québec regroupe l'Association de la construction du Québec, la Corporation des maîtres électriciens du Québec et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec. Sa mission est essentiellement de régulariser et d'améliorer les procédures de dépôt de soumissions afin d'assainir la concurrence, notamment en matière de construction industrielle et commerciale.



Les loisirs d'Anjou reçoivent une attestation de reconnaissance!



Le 27 novembre dernier, lors d'un cocktail dînatoire organisé par AlterGo, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) de l'arrondissement d'Anjou a reçu une attestation de reconnaissance dans le cadre du Programme d'accompagnement municipal en loisirs pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

On reconnaît sur la photo, de gauche à droite : M^{mes} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, Monique Lefebvre, directrice générale d'AlterGo, Hélène Bouchard, directrice de la DCSLDS, et Christianne Rondeau, chef de division des programmes et du soutien aux organismes de la DCSLDS.

À noter qu'AlterGo est un organisme qui œuvre depuis 1975 afin de faciliter l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience sur l'île de Montréal, notamment par l'abolition des obstacles pour accéder aux loisirs. Il regroupe près de 85 organismes ou services de loisirs municipaux sur le territoire de la région de Montréal.



BIBLIOTHÈQUE
Jean-Corbeil

**Bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Goncourt
Succursale du Haut-Anjou, 7070, rue Jarry Est**

Activités jeunesse

Rosette la mouffette

Le samedi 20 février, à 11 h
Pour les 3 à 7 ans

Rosette la mouffette ne peut pas se faire d'amis, à cause de... vous savez quoi ! Tristounette, elle décide de se prendre en main et de partir à la recherche d'amitié. Une belle histoire qui initie les enfants aux différences physiques, psychologiques et ethniques.



Koukoulia et les oiseaux

Le samedi 6 mars, à 11 h
Pour les 4 à 8 ans

La comédienne Danièle Schneider convie les enfants à un spectacle de marionnettes grandeur nature. Koukoulia, une petite elfe des forêts nordiques croise une panoplie de personnages à plumes québécois tout au long de sa quête sous forme d'énigme : Merle d'Amérique, Colibri, Carouge à épauettes et bien d'autres. Un spectacle qui bouge au rythme de chansons!



Le lapin qui voulait être roi

Le samedi 20 mars, à 11 h
Pour les 3 à 8 ans

Pardi, un lapin peu commun, s'est levé un bon matin en voulant commander tout le monde. N'est-il pas l'animal le plus beau et le plus populaire de la forêt? Pardi est un lapin coquin et terriblement attachant. Les enfants prendront plaisir à chanter avec lui.



Ces spectacles gratuits auront lieu à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil. Laissez-passer disponibles une heure avant chaque représentation. Nombre de places limité.

Renseignements : **514 493-8260**.



Activités adulte

Dix ateliers littéraires

Les mardis à partir du 2 mars, de 9 h 30 à 12 h

Vous aimez explorer l'univers des mots ou simplement jouer avec les mots? Vous avez un penchant pour la lecture et pour échanger des opinions? Venez rencontrer des gens comme vous à l'atelier littéraire participatif d'Eva Lambert.

Cette activité est gratuite.

Maximum : 20 participants. Inscrivez-vous dès maintenant au comptoir du prêt.

Renseignements : **514 493-8262**.

Pour un déneigement des rues efficace

Nous sollicitons votre aide, toujours très précieuse, pour économiser temps et argent durant les opérations de déneigement. Saviez-vous que, lors d'une faible chute de neige, un citoyen qui dépose dans la rue la neige fraîchement tombée sur sa propriété ne fait pas preuve de civisme? En effet, ce simple geste, répété des milliers de fois, oblige l'arrondissement à ramasser cette quantité supplémentaire.

Ensemble, nous pouvons réaliser des économies si, lors d'une faible accumulation, nous choisissons tous plutôt de déposer cette neige sur notre terrain.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'une rue et que des trottoirs dégagés laissent la voie libre aux véhicules d'urgence, aux piétons ainsi qu'aux automobilistes qui peuvent circuler plus aisément.

Nous vous convions donc à respecter les règles élémentaires concernant le déneigement des trottoirs et des rues dans l'arrondissement d'Anjou :

- Lorsque l'accumulation de neige au sol est supérieure à 5 cm, seuls les propriétaires ou les occupants d'immeubles résidentiels de 6 logements et moins ne disposant pas d'une surface réservée au stationnement autre que les accès au garage peuvent amonceler, déposer ou pousser de la neige ou de la glace dans les rues ou les places publiques, et ce, à certaines conditions. Ils doivent cependant le faire avant les opérations de déneigement.

- Sachez également qu'en cas d'accumulation importante, seule la neige provenant du stationnement, de l'allée du stationnement et du trottoir donnant accès à l'entrée principale du bâtiment peut être poussée dans la rue.

- À noter aussi qu'il est interdit, à tout citoyen, sous peine d'amende, de pousser de la neige ou de la glace sur la voie publique après les opérations de déneigement.

- Nous demandons à chaque citoyen de déneiger sans empiéter sur la propriété voisine. En effet, certains envoient « par mégarde » sur la propriété de leurs voisins ou de l'autre côté de la rue la neige accumulée sur leur propriété.

- Enfin, qu'il soit garé dans votre entrée privée ou dans la rue, nous vous demandons de veiller à ce que votre véhicule n'empiète pas sur le trottoir pour que les chenillettes puissent passer pour le déneiger.

En suivant ces conseils de base, vous

aiderez non seulement l'arrondissement à limiter ses dépenses en facilitant le travail des employés, mais également à faire de notre territoire un endroit beaucoup plus sécuritaire et agréable pour chacun d'entre nous.

Pour toute information à ce sujet, composez le **514 493-8000** ou le **311**.



Non-respect du règlement : **tolérance zéro**

Les citoyens qui ne respectent pas le règlement relatif au déneigement s'exposent à des amendes. Si jusqu'à présent l'arrondissement faisait preuve d'une grande tolérance face aux écarts de conduite, – le nombre d'avis aux contrevenants en témoigne –, le fait de pousser la neige dans la rue lors d'une faible précipitation (moins de 5 cm) ou après des opérations de déneigement ne sera plus toléré.

Ainsi, si le contrevenant est une personne physique, l'amende variera de **100 \$ à 1 000 \$** pour une première infraction et s'il s'agit d'une personne morale, elle s'échelonnera de **300 \$ à 2 000 \$**.

Pour les infractions subséquentes, les amendes pourront atteindre **2 000 \$** dans le cas d'une personne physique et **3 000 \$** pour une personne morale.

Plus de rigueur est nécessaire, car les coûts engendrés par un déplacement additionnel des équipes de déneigement s'avèrent exorbitants pour l'arrondissement. Nous espérons toutefois ne pas avoir à intervenir. Votre étroite collaboration est donc plus requise que jamais.





Démons de la valse

Le jeudi 18 mars, à 20 h

L'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou accueilleront en concert la Société de musique viennoise du Québec le jeudi 18 mars, à 20 h, à l'église Jean XXIII située au 7101, avenue de l'Alsace. La logistique de cette soirée est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte.

Ce concert met en vedette la dynastie Strauss en version multimédia! Au XIX^e siècle, Johann Strauss et ses fils conquièrent l'Europe avec la valse, une danse où longues robes de soirée, redingotes, chapeaux haut-de-forme virevoltent au point que les puritains de l'époque ont tout fait pour tenter de l'interdire.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10 \$ l'unité, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale, aux heures d'ouverture habituelles.

Le soir du spectacle, les portes de l'église Jean XXIII ouvriront dès 19 h 15. Les abonnés ont priorité pour le choix des sièges. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Renseignements : **514 493-8200** (jour) et **514 493-8266** (jour, soir et fin de semaine).



Desjardins
Caisse populaire d'Anjou

Comment joindre l'arrondissement d'Anjou ?

Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Accueil, information et orientation : **514 493-8000**

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou.

Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication : Aline Boulé

Réalisation et conception graphique : Octane

Impression : Trahan Dugas imprimeur (TDI)

Tirage : 22 700 exemplaires

Distribution : Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web : ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal : 2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2010 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Un hommage légitime est rendu à tous les bénévoles

Le 2 décembre dernier, l'arrondissement a convié à un cocktail les bénévoles qui œuvrent à Anjou dans tous les secteurs pour les remercier du travail extraordinaire qu'ils réalisent jour après jour, année après année, bonifiant ainsi les services aux citoyens. Près de 600 bénévoles ont participé à la soirée qui s'est déroulée au Club de golf Métropolitain Anjou.

À cette occasion, en plus de saluer l'engagement remarquable de bénévoles émérites, les anniversaires quinquennaux de quelques organismes ont été soulignés. L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Caisse populaire d'Anjou, a remis à tous les bénévoles présents un petit souvenir.

Un hommage respectueux

Dans le cadre de cet *Hommage à l'action bénévole angevine*, des organismes et des citoyens avaient proposé des personnes qui méritaient d'être félicitées de leur implication. On aperçoit les gagnants par catégories dans les photos ci-dessous. Les élus remettent à chacun d'eux un certificat.

Catégorie Grand bénévole



Marcel Léonard,
Citoyen d'Anjou,
et Michelle Zammit



Yolande Gendron,
Popote roulante Anjou,
et Michelle Zammit



Benoît Lachapelle,
Centre local de
développement,
et Luis Miranda



Jacqueline Morneau,
Club féminin de
ski de fond Anjou,
et Luis Miranda



Annabelle Dignard,
Cercle Marguerite d'Youville,
section Anjou,
et Andrée Hénault

Catégorie Relève bénévole



Kim Théorêt-Vlasak,
Service d'aide
communautaire d'Anjou,
et Paul-Yvon Perron



Denise Carulla,
Association
au Fil du temps d'Anjou,
et Paul-Yvon Perron



Michel Desmarais,
Service d'aide
communautaire d'Anjou,
et Luis Miranda

Catégorie Coordonnateur d'organisme



Jacqueline Léonard,
Service d'aide
communautaire d'Anjou,
et Paul-Yvon Perron



André St-Laurent,
Club de patinage artistique
Anjou Kinsmen inc.,
et Gilles Beaudry

Remerciements aux organismes

Sur la photo ci-dessous, les élus d'Anjou sont en compagnie des représentants des organismes angevins à qui des trophées ont été remis en guise de reconnaissance de l'œuvre accomplie au cours des décennies.



Première rangée, de gauche à droite :

Andrée Hénault (conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou), Christiane Léger (25^e du Comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou), Berthe Dingle (30^e du Service bénévole d'entraide d'Anjou), Stéphanie Lavallée (25^e de la Garderie Aux petits soins inc.), Stéphanie Dupuis (30^e de la Garderie Des Roseraies inc.), Julie Gagnon (30^e des Scouts de St-Conrad 128^e groupe), Lise Vallières (35^e du Club féminin de ski de fond Anjou).

Deuxième rangée :

Luis Miranda (maire d'arrondissement et conseiller de ville), Claude Therrien (30^e du Club de bridge Anjou), Michelle Zammit (conseillère d'arrondissement, district Centre), Gladys André et Sophie Robichaud (25^e de la Garderie Bouton Éclair inc.), Richard Leblanc (35^e du Corps de cadets 2927 Anjou).

Troisième rangée :

Paul-Yvon Perron (conseiller d'arrondissement, district Est), Gilles Beaudry (conseiller d'arrondissement, district Ouest), Jean-Marie Cloutier (40^e de l'Association de badminton d'Anjou), Mario Amaral (10^e de l'Association portugaise d'Anjou), Michel Langlois (25^e de la Société d'horticulture, d'écologie et de vivaces d'Anjou), Luc Granger (50^e des Scouts 150^e Notre-Dame d'Anjou inc.).

Un grand merci à tous!